

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 16 octobre 2024, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison 31, rue des Près à Helmsange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du mercredi 23 octobre 2024 de 07.00 heures jusqu'au jeudi 24 octobre 2024 à 10.00 heures, dans la rue Général Patton, sur le tronçon longeant la maison numéro 4-6, des deux côtés, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Du mercredi 23 octobre 2024 de 07.00 heures jusqu'au jeudi 24 octobre 2024 à 10.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue Général Patton, en face de la maison numéro 6, du côté des maisons avec les numéros impairs, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

Route barrée

Du mercredi 23 octobre 2024 de 07.00 heures jusqu'au jeudi 24 octobre 2024 à 10.00 heures, suivant les besoins des travaux, la rue Général Patton est barrée à toute circulation routière, sur le tronçon longeant la maison numéro 4-6.

Walferdange, le 16 octobre 2024

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber